

Mairie de Montagne

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 20 Octobre 2020

- Echange sur le déplacement ou pas des moloks et coût

Le retrait des moloks de l'emplacement actuel et les travaux de remise en état + installation sur nouveau parking salle des fêtes : devis à 12 000 € ; après réunion avec autres mairies et gestionnaire voirie, il s'avère que les moloks qui sont isolés hors coeur des villages sont souvent sales et vandalisés ;

==> délibération votée pour garder moloks à leur emplacement actuel

- Discussion sur les paravents moloks et panneau affichage et le coût

Ces panneaux permettraient d'arrêter l'envol de papiers et support pour affichage infos pour les associations, etc ... => panneaux en bois nous semblent bonne solution dans le rapport efficacité/coût ;

A noter , un travail autour du tri est en cours auprès des élèves de l'école du lendemain ;

- Délibération pour les prestataires du parking : Géo Consult, Sobeca, Buisson et Vr3d

Coût parking 60 000 € ; subvention accordée de 30 000 € (sur budget année future)

Le devis 'éclairage' des : chemin et parking et remise en fonction parking actuel + toilettes effectué par société SOBECA nous semble onéreux ; cette société avait été choisie car entrepreneur travaux coeur de village ; Un autre devis sera demandé.

Un bornage avec Géoconsult aura lieu pour l'acquisition par la commune du terrain de Béatrice Bruyat pour le chemin piétonnier. Puis un acte notarié sera réalisé avec Maître Lintanff avec le document d'arpentage.

Les travaux commenceront mi-novembre 2020.

A noter que le département et la région incitent les communes à effectuer travaux avec acteurs locaux au vu de la situation économique des entreprises touchées par la crise .

- Discussion EVS et délibération budget 2021

La Dynamo est en cours de finalisation / budget ; Michel Férot, président de l'Espace de vie social viendra présenter le budget le moment voulu.

- Discussion sur la petite école et la toiture, travaux à effectuer

Fuite a été détectée provenant du toit dans le logement au regard de l'arrachage de tuiles par le vent sur le toit ; intervention de Gilles PALUE et remise en état mais toiture dégradée ++ ; l'eau remonte sous la toiture

et génère et risque de générer nouvelles fuites d'eau. D'autre part, le grenier pourrait être aménageable en logement. Les travaux de la toiture seraient à envisager en gardant la possibilité d'aménager un nouveau logement => accord de l'équipe municipale présente.

Dossier travaux pour subvention à déposer avant le 31/03/21 ; nous reparlerons donc de ce dossier.

Corinne précise qu'il peut être accordé aussi subventions par la région pour travaux à / dans l'école (ex réfection des sanitaires)

- Divers

** Point sur le logement au-dessus de la mairie : la locataire libère le logement au 16/11/2020 ; Des travaux seront à effectuer dans la salle de bain (/fuite d'eau) . L'étanchéité des fenêtres du logement sera vérifiée.

** Discussion sur les repas cantines : la qualité rapportée par nos deux agents semble très médiocre, beaucoup de nourriture est jetée sur Montagne. Membre de la commission scolaire, Isabelle ALEXANDRE ira y manger. Lien téléphonique avec prestataire à faire selon aussi avis de l'équipe de St Bonnet, l'avis des enfants étant difficile à objectiver.

** Logiciels cantines : la fin de l'utilisation du logiciel actuel E-Enfance est prévue pour fin 2021 (dossier géré par Aymeric VIVIER) . Réunions d'informations ont lieu pour choix nouveau logiciel; Noémie KAITANDJIAN en tant que parent utilisateur veut bien se rajouter à la commission.

** Dossier mise aux normes handicap des bâtiments : les travaux auraient déjà du être faits à ce jour ! , l'étude effectuée au préalable a été décalée dans le temps et nous avons été mal conseillés... Nous mettrons donc aux normes au fur et à mesure.

** Secrétariat mairie : Gaelle quitte le poste de Montagne au 31/12/20, Angélique Vivier sera recrutée (contrat 5H hebdomadaire); Mme Vivier a déjà travaillé pour la mairie d'une autre commune . Elle sera doublée à partir du 01/11/20 pour pouvoir acquérir les compétences sur les logiciels spécifiques.

** Protection des données informatiques : Aymeric Vivier viendra nous donner l'information concernant ce sujet.

** Etude église : ARMASOL a terminé l'étude ; ci-joint résumé fait par Gilles . Gilles précise que l'étude comporte que la partie 'sols' et pas l'armature/voute

** Un bilan de consommation énergie des bâtiments a été fait par AGEDEM, globalement bonne isolation, nous avons été remboursé pour baisse électricité consommée /année passée . Un diagnostic avec caméra thermique peut être aussi proposé par AGEDEM.

** Feu déchets plastiques et photo sanitaires : Il y a eu une mécompréhension par Isabelle ALEXANDRE pour la publication d'un article dans le Mémorial concernant la réglementation de brûler déchets verts ; en

effet l'article de loi précise que les citoyens peuvent appeler la mairie pour plainte / nuisance et cela s'est produit à plusieurs reprises. Le but de la parution de l'article était de faire un rappel à la loi et non pas que l'on se dénonce entre voisins ...

(Mes excuses pour cette mécompréhension . ci -joint le mail que j'ai envoyé pour que vous puissiez juger de l'interprétation des journalistes I.ALEXANDRE)

Un article sera rajouté au journal 2021 pour l'interdiction feu déchets plastiques phyto sanitaires et déchets verts.

** PLUI plan local d'urbanisme intercommunal : Jean Claude DARLET viendra en faire une présentation le 16/11/20

** Cérémonies des commémorations 8 mai et 11 novembre : chaque élu a le devoir d'assister au commémorations et Corinne demande des élus volontaire pour préparer les réceptions c'est à dire l'organisation de l'apéritif et moment d'échange et de convivialité; (La gestion du déroulement de la cérémonie est effectuée par Corinne).

** Echange jeux d'enfants

Une subvention à autour de 50% du montant pourra être accordée. Tranche d'âge pour permettre au plus large soit 0-15 ans de profiter de la structure. Constructions faites maison possibles avec passage ensuite d'une société pour agrément. Réflexion à poursuivre si nous partons sur une enveloppe globale à engager et achats en fonction ou coûts en fonction des structures choisies ?

** Logo et site Internet

Echange autour du logo ci joint, celui du bas semble celui à retenir. Ce logo a été envoyé à La DYNAMO evs pour mise en place de la plaquette d'information.

Information par Patrick PACAUD que Béatrice BRUYAT a fait tout un travail sur l'histoire et les armoiries de Montagne qui pourraient aussi servir pour le logo, site internet et journal.

Les membre de la commission communication prendront rendez-vous avec Béatrice avec son accord.

La première mouture du site internet est en ligne : <http://www.commune-montagne.fr> ou rechercher

'commune de Montagne' dans les moteurs de recherche. Le site sera complété bientôt ... Gilles nous informe qu'il a mis à jour aussi Wikipedia puisque les données existantes étaient très anciennes.

accès : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Montagne_\(Isère\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Montagne_(Isère))

** Le service de déchetterie mobile est proposé par la communauté de commune, un espace de 400m2 est nécessaire, réflexion autour de la possibilité sur l'actuel parking de la salle des fêtes .